

3^{ème} conseil d'école Vendredi 10 juin 17H30

Présents :

- les parents, les enseignants, les élus Joël Gadbin maire et Gaby Marais conseiller municipal

Excusés :

- Madame Douaneau parent et Monsieur l'inspecteur de Laval2

I. Prévision des effectifs pour 2016/2017 : 27 arrivées 24 départs

| TPS | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | Total |
|-----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-------|
| | 22 | 20 | 17 | 27 | 21 | 23 | 17 | 25 | 172 |
| 5 | 22 | 20 | 17 | 27 | 21 | 23 | 17 | 25 | 177 |

- Un effectif important qui devrait permettre de supporter le départ des 25 CM2 en juin 2017
- Il nous faudrait 15 inscriptions en septembre 2017 pour passer ce cap « délicat »

II. Première approche des répartitions

A. Répartition : Nous allons privilégier l'apprentissage de la lecture

| TPS | PS | MS | GS | GS | CP | CP | CE1 | CE1 | CE2 | CE2 | CM1 | CM2 | |
|-----|----|----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 5 | 22 | 20 | 7 | 10 | 13 | 14 | 9 | 12 | 14 | 9 | 17 | 25 | |
| | | | | | | | | | | | | | |
| | 27 | | 27 | | 23 | | 23 | | 26 | | 26 | 25 | 177 |

- Nous privilégions les deux classes CP
- 4 niveaux seront totalement regroupés (PS, MS, CM1, CM2)
- Les 4 autres niveaux séparés seront équilibrés
- Cette répartition permettra l'accueil des TPS
- Les enfants seront répartis selon l'âge de naissance. Il y aura des exceptions pour les jumeaux ou une demande spécifique du RASED

B. Mouvement

- **Monsieur Rossignol** prendra sa retraite le 05 juillet.
- **Monsieur Bir** est nommé directeur. Nous ne connaissons pas encore le collègue qui effectuera la décharge de direction.
- **Madame Blanchemaison** prendra la classe des CE2/CM1
- **Monsieur Olivier Guais** est nommé à titre définitif et prendra la classe des CP/CE1.
- **Madame Couturier** travaillera à plein temps.

On peut se réjouir de la grande stabilité de l'équipe enseignante.

Notre école est attractive et des collègues expérimentés postulent dès qu'un poste se libère !

Trois hommes et quatre femmes forment une équipe éducative « équilibrée »

Evaluations

Les évaluations au CE1 et au CM2 ne sont plus obligatoires. Pour autant l'inspecteur recommandait de les effectuer. L'école est attachée à cette évaluation qui permet de valider ou non les paliers 1 et 2... et ce, pour la dernière fois.

Résultats de l'investissement des enseignants, des élèves et des parents de la PS au CE1

En français : 75 % de bonnes acquisitions

En math : 81 % de bonnes acquisitions

| | | | | |
|---------------------|-------|---------|---------|--------|
| Pour les CE1 | - 33% | 33% 50% | 50% 66% | + 66% |
| français | 10% | 15 % | 55 % | 20 % |
| math | 4.5 % | 14.5 % | 28.5 % | 52.5 % |

Résultats de l'investissement des enseignants, des élèves et des parents du ce2 au cm2

En français : 87 % de bonnes acquisitions

En math : 87 % de bonnes acquisitions

| | | | | |
|---------------------|-------|---------|---------|---------|
| Pour les CM2 | - 33% | 33% 50% | 50% 66% | + 66% |
| français | 6.25% | 6.25 % | 31.25 % | 56.25 % |
| math | 6.25% | 6.25 % | 37.5 % | 50 % |

III. Nouveaux programmes en septembre 2016

Un programme avec les attentes en fin de cycle et des repères de progressivité :

À partir de septembre 2016

Cycle 1 : cycle d'apprentissages premiers (petite, moyenne et **grande sections** de maternelle)

Cycle 2 : cycle des apprentissages fondamentaux (CP, CE1 et **CE2**)

Cycle 3 : cycle de consolidation (CM1, CM2 et **sixième**)

Cycle 4 : cycle des approfondissements (cinquième, quatrième et **troisième**)

À partir de 2016, à quoi ressemblera le livret scolaire ?

Désormais, les élèves n'auront qu'un seul document avec deux parties. À la fin de la scolarité obligatoire, les parents disposeront d'un dossier simple d'une trentaine de bulletins.

1. À la fin de chaque trimestre ou semestre, un bulletin détaillant :

- au recto, le niveau des élèves par matière [Annexe 3]
- au verso, les appréciations générales et les projets menés [Annexe 4]
- Ce modèle national est construit sur un format identique du CP à la 3e

2. À la fin de chaque cycle (CE2, 6e, 3e), une fiche dressant un bilan global sur les 8 champs d'apprentissage du socle (langue française à l'oral et à l'écrit ; langages mathématiques, scientifiques et informatiques ; représentations du monde et activité humaine ; langues étrangères et régionales ; systèmes naturels et systèmes techniques ; formation de la personne et du citoyen ; langages des arts et du corps ; méthodes et outils pour apprendre) grâce à un indicateur simple : **maîtrise insuffisante, fragile, satisfaisante ou très bonne**. [Annexe 5]

Quid des notes ? Les notes ne sont supprimées ni en primaire, ni au collège. La liberté est laissée aux équipes enseignantes.

IV. Programmation du comité de pilotage pour le PEDT intégrant les TAP

Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

- La commune réunira pour la seconde fois le comité de pilotage avant le prochain conseil d'école.
- Lors de la réunion du premier comité de pilotage, il avait été décidé d'interroger les parents sur les TAP afin de connaître leurs avis, leurs attentes et leurs souhaits. La commune devait alors élaborer un questionnaire qui devait être proposé au conseil d'école pour avis. Cette enquête est-elle toujours d'actualité ?
- Le nouveau directeur et un représentant du conseil d'école participeront à cette réunion.
- Avez-vous des changements prévus ? (cantine, TAP, garderie...)

Discussions sur les mots des parents : cantine, TAP, garderie

A. TAP

Réponse du maire : Nous réfléchissons car les TAP génèrent un déficit de 4 000 €. Le nombre d'enfants est trop élevé dans les différents ateliers. Il faudra peut-être faire payer les non-cantiniers ! Il ne faut pas surcharger le temps de l'enfant par des activités trop « encadrées » mais lui laisser le temps de se reposer.

Le directeur : Ne pourrions-nous pas revenir à deux services de cantine et des TAP essentiellement pour les cantiniers ?

Madame Blanchemaison : Elle a découvert les qualités de Valentin lors de la visite exceptionnelle de Sainte-Suzanne. Elle regrette qu'il ne reste pas dans l'équipe d'animation.

B. CANTINE

Le conseil d'école : Espère que les enfants pourront bénéficier rapidement de repas confectionnés sur place avec une démarche qualitative (proximité, bio, gestion des déchets, éducation au savoir bien manger...). Ne faudrait-il pas embaucher un professionnel pour pallier la défection de la cantinière ?

Réponse du maire : Depuis Avril 2014, la cantinière est absente. Nous avons fait appel à la cuisine centrale de Saint-Michel, cette liaison chaude sera reconduite pour 6 mois. Nous sommes évidemment favorables à une démarche de qualité.

C. GARDERIE

Le maire : Il n'y aura pas de créneaux tarifaires supplémentaires comme demandé par une famille.

V. Problème transport conseil général

Le directeur a envoyé une lettre au président du conseil général pour marquer son opposition sur la politique des transports du département pour les enfants situés sur les autres communes. Les parents confirment que le transport Daon-Coudray ne répond pas aux attentes des parents. Le conseil d'école attend avec impatience la réponse du conseil général notamment sur le coût de ce transport par rapport à un système indemnitaire. Le conseil d'école s'insurge sur le fait que Château-Gontier serait considéré comme pôle prioritaire pour recevoir les enfants voulant bénéficier d'une école publique inexistante sur leur commune !

VI. Projets 2015/2016

A. Chant choral et projet théâtre

- Les CM2/CM1 et les CM1/CE2 présenteront 4 chants à la fête de l'école.
- Les PS, CP/CE1 et les CE1/CE2 présenteront le fruit de leur activité théâtre à la fête de l'école. L'association théâtre de notre commune (qui a cessé toute activité) nous a alloué une somme de **2 000 €** (sur les 3000 € en caisse) pour animer des ateliers « théâtre » avec les enfants de l'école. Monsieur Cascardo encadre cette activité très enrichissante pour les enfants.
- Les MS/GS et les GS/CP présenteront **le jeudi 16 juin à 18H00** un extrait de leur projet théâtre avec l'association Amlet. Un petit film sera également produit et présenté lors de la fête de fin d'année.

Le directeur tient à préciser :

L'école ne présente que des productions issues de projets travaillés pendant l'année scolaire. Il n'est pas question de « dresser » des enfants sur une petite période hors projet... pour un spectacle de fin d'année !

La salle exigüe et les impératifs inhérents au projet nous obligent quelquefois à présenter le fruit du travail des enfants à un autre moment que la fête de fin d'année (comme la danse, l'an dernier) !

Il est dommage que certains parents critiquent le choix pédagogique des enseignants. Personnellement, je les remercie pour leur investissement et j'espère que malgré ces parents « mécontents », l'équipe pédagogique continuera dans cette dynamique pédagogique qui fait honneur à notre école !

Il ne faudrait pas que les enseignants soient dégoûtés par ces critiques et décident de ne plus rien faire !

B. CARRE et cinéma

Les enseignants ont trouvé ces sorties très intéressantes et remercient vivement les parents d'élèves.

C. Sorties exceptionnelles

Grâce aux bénéfices de l'association des parents, les enfants ont pu bénéficier de deux sorties exceptionnelles au Musée Robert Tatin et sur le site de Sainte-Suzanne. Les enseignants ont apprécié la qualité éducative de ces deux sorties et le professionnalisme des animateurs qui encadraient les visites

D. . D'autres intervenants très précieux

Nous remercions madame Bir pour ses interventions « langage » en MS/GS.

Nous remercions madame Rossignol pour ses interventions « chants » au CE2/CM1

Nous remercions madame Uytdehaage pour ses interventions « Anglais » en GS/CP

Nous remercions madame Couturier de l'association « Lire et faire lire »

Nous remercions toute l'équipe de la bibliothèque pour leur dévouement.

E. Journée découverte des parents : mardi 21 juin à 17H30

Nous recevrons ce 21 juin, 15 enfants de 2013. Nous leur ferons découvrir toutes les installations scolaires et périscolaires.

F. Journée d'intégration pour les petits

Madame Couturier, enseignante des PS, recevra les enfants de 2013 le mardi 30 août de 9H à 12H pour des ateliers d'intégration.

Les parents qui ont connu ces ateliers soulignent l'importance de ce temps d'échange parents/enfants/enseignant. Le conseil d'école remercie Madame Couturier pour son engagement sur ce jour de vacances !

VII. Projet 2016/2017 :

A. Chants avec Jérôme Doitté cycle 3 :

Les deux classes de monsieur Bir et madame Blanchemaison sont retenues pour le projet « tubes d'écoles » sur le thème des chants traditionnels

B. Atelier danse :

Les deux classes de monsieur Cornu et madame Jouault postulent pour recevoir un professionnel de la danse sur 9H. Cette activité est payée par le conseil général et la communauté de communes du Pays de Château-Gontier.

C. Sport : tir à l'arc ou escalade

Nous avons proposé tous les enfants du cycle 3. Nous attendons la décision de la communauté de communes.

D. Festival de la BD

Malheureusement, il n'y aura pas de spectacle pour les deux classes CM l'an prochain. Les collégiens seront privilégiés.

Le directeur lève la séance à 19H30 et remercie les parents et les élus pour leur présence.